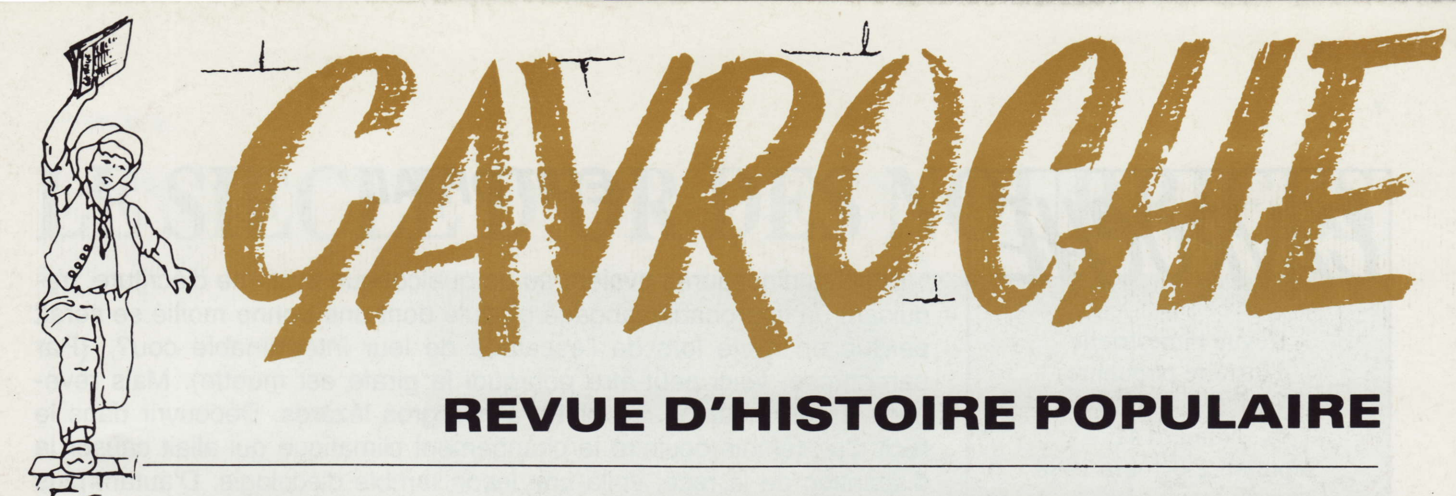


GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 30 F

BIMESTRIEL N° 41 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1988

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 41
Septembre-octobre 1988

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
Tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Avec la collaboration
pour ce numéro de
Raymond CARRE
Guy CITERNE
Maurice PERRAIS
Suzanne LE ROUZIC
Georges PELLETIER
Georges POTVIN

Commision paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02,42-9705

Les manuscrits ne sont pas renvoyés.

Les articles publiés dans cette revue sont résumés et indexés dans HISTORICAL ABSTRACTS and AMERICA : HISTORY and LIFE

Distribution en librairie :
DIFFUSION POPULAIRE
14, rue de Nanteuil
75015 Paris - Tél. 45.32.06.23

Imprimé en France

Maquette et mise en page :
Scoop Presse Normande à Evreux
Impression :
27 Offset-Gravigny

COUVERTURE :

Les enfants de famille bourgeoise étaient envoyés en nourrice à la campagne.

EDITORIAL

Et si les dinosaures avaient eu un quelconque système d'écriture, traduisant un improbable langage articulé dont une bonne moitié se serait perdue en route lors de l'escalade de leur interminable cou? (Par parenthèse, voici peut-être pourquoi la girafe est muette). Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à nos gros lézards. Découvrir dans le récit d'un témoin oculaire le changement climatique qui allait causer la disparition de la race, voilà une leçon terrible d'écologie. D'autant plus terrible que pendant ce temps, nos ancêtres plus directs, les petits mammifères, se préparaient dans l'ombre à remplacer les grands sauriens.

Imaginez ceci : trouver, par exemple, des pierres gravées d'énormes caractères qu'un moderne Champollion n'aurait aucun mal à déchiffrer, avec l'aide de l'informatique. Puis les historiens s'appropriant le terrain ainsi défriché, repoussant quelques centaines de millénaires plus loin la limite entre la protohistoire et leur discipline.

Supposition idiote ? Bien sûr, quoique certaines "découvertes" pas si anciennes, après avoir défrayé la chronique historique, se sont avérées canulars, même parfois erreur cautionnée par une personnalité trop enthousiaste.

Comment ne pas être discret et attentif à l'annonce récente de la découverte d'une forme de mémoire dans les molécules d'eau? Celles-ci emmagasineraient dans leur programme génétique des éléments dus à des interventions extérieures.

Si la chose est claire pour vous, bravo ! Si elle ne l'est pas, comme c'est le cas pour moi, attendons un peu : les précisions, discussions, voire une "bataille de l'eau" vont venir à point nommé, avec leur cortège de tableaux, de statistiques, de formules chimiques et physiques. Parallèlement s'affinera la recherche et peut-être enfin pourrons-nous "lire" l'eau. Oh ! les débuts paraîtront maigres. Ne nous attendons pas à entendre une molécule d'eau venue du Rubicon nous raconter comment un nommé César l'enjamba un certain jour de l'an 50 av. J.C.

Mais connaître l'âge de l'eau d'un vieux puits, savoir son itinéraire sous la terre depuis des millénaires, d'où vient sa minéralisation, voilà un type de renseignements déjà très intéressants, bien qu'on sache les obtenir par d'autres moyens. En attendant mieux, continuons à nous pencher sur d'anciens grimoires et à recueillir la "mémoire du peuple", plus fluctuante que celle de l 'eau, peut-être, mais plus variée, plus riche, plus facile à interprêter. Et gardons pour d'autres usages le liquide "incolore, inodore et sans saveur ", tel qu'il existe depuis qu'on sait préserver l'irremplaçable témoignage humain.

Georges POTVIN

BRETONS ET BARBARESQUES

Dans notre N°26 (mars-avril 1986), nous avons publié un article de Georges Lamy sur le rachat des captifs de l'Islam par les frères Trinitaires.

En prolongement de cet article, M. Perrais a recherché le souvenir des pirates barbaresques et celui de l'Ordre, en Bretagne. On y voit les marins bretons capturés par les pirates sur la route d'Espagne; et on y voit aussi le déclin des Trinitaires au fil du temps. Il n'en restait qu'une poignée en Bretagne lorsqu'en 1791, la Révolution interdit les ordres religieux en France.

Cette gravure porte la légende suivante :
"Esclave chrétien français à Alger en Barbarie.
La Barbarie est presque remplie de pirates dont la plupart sont Chrétiens reniés qui trafiquent les pauvres captifs et les vendent comme les chevaux : préférant à la religion turque le prix qu'ils en reçoivent. Ils sont plus ou moins malheureux suivant l'humeur des maîtres qui les achètent. Celui-ci est un gentilhomme français très qualifié qui souffrit cruellement de trois divers maîtres, mais à la fin fut vendu à un maître plus raisonnable qui l'employa à filer et faire des draps de coton dont ils font des chemises et des habits. Il fut pris aux iles d'Hyères en l'année 1670 et racheté en 1685. Il a fait faire son portrait ainsi que vous le voyez.
Se vend à Paris, chez F. Jollain, rue St Jacques A la ville de Cologne."

Au XVIIème siècle, les marins bretons, comme leurs confrères provençaux, n'avaient pas seulement à affronter la mer et ses tempêtes, ils devaient aussi se défendre des pirates barbaresques, malgré le traité passé en 1479 avec les Turcs par leur duc Jean V de Bretagne. Une expression est restée dans le parler populaire et maritime de l'estuaire de la Loire : "Maugrebin", pour désigner l'individu malfaisant, sans foi ni loi, dont il ne faut attendre que de mauvais coups.

Personne n'a pu jusqu'ici dresser une liste exhaustive des captures, mais la chronique nous a rapporté dans ses relations anecdotiques quelques faits-divers qui nous permettent d'avoir une vue partielle mais saisissante des épreuves subies, qui ne peuvent laisser indifférents les plus blasés.

Des proies faciles

Ces pirates, à l'apogée de leur puissance, vivaient une révolution technique. Abandonnant leurs légères embarcations à rames et à voiles, ils réarmaient à leur service les bâtiments capturés d'un tonnage largement supérieur, dont les renégats chrétiens, passés à leur service, leur assuraient la manoeuvre. Les nôtres, lourdement chargés et armés à l'économie, furent les proies faciles de ces unités rapides et sur-armées, montées par des équipages nombreux, audacieux et cruels, ne vivant que pour l'abordage et la prise.

"Devenus plus hardis encore par l'expérience qu'ils firent de ces nouveaux vaisseaux, les pirates de Barbarie poussèrent leurs entreprises jusqu'au-delà du détroit de Gibraltar. Partis d'Alger, le 17 juillet 1617, avec une escadre de huit vaisseaux bien armés, ils descendirent en l'île de Madère qui appartient à la couronne d'Espagne; après y avoir débarqué 800 Turcs, ils ravagèrent l'île entière, pillèrent les ornements et les joyaux des églises, emportèrent les cloches et firent esclaves 1200 personnes de tout âge et de toute condition."

"L'an 1627, trois vaisseaux d'Alger,

conduits par un renégat allemand nommé Cara Morat, pénétrèrent jusque dans le Danemark, d'où ils enlevèrent plusieurs ménages écartés l'un de l'autre, et firent esclaves 400 personnes."

"En 1631, un renégat flamand, du nom de Morat Rays, fit une descente à Baltimore en Irlande, d'où il enleva 230 personnes, hommes, femmes et enfants, qu'il força à le suivre à Alger, où elles furent vendues comme esclaves. C'était une chose pitoyable de les voir exposés tous sur le marché. Je l'ai appris à Alger, de plusieurs personnes qui, en ayant été témoins, m'assuraient qu'il n'y avait point de chrétien qui ne fondît en larmes et qui n'eût un extrême regret de voir tant d'honnêtes femmes et filles abandonnées à la brutalité de ces barbares."

Cette relation d'un religieux hollandais, le Père Dan, est rapportée par Merrien dans son ouvrage *Les Pirates*. Elle est complétée par le Commandant Lacroix dans son livre *Les Ecraseurs de crabes*, page 135 :

"Vers 1625, l'île Lundi, à l'entrée du canal de Bristol, fut occupée par les pirates saletins et algérois; ils en firent une base d'opérations sur les côtes anglaises. Ils en furent chassés en 1633 par des flibustiers espagnols qui l'utilisèrent à leur profit."

Heurs et malheurs des Bretons

Un siècle plus tôt, Le Croisic était un des plus importants ports de Bretagne; il exportait son sel sur toute la façade ouest de l'Europe, de la Scandinavie à la Péninsule ibérique. En 1558, on a relevé à Lisbonne l'escale de 61 de ses bâtiments dont la précieuse cargaison était vendue un tiers de plus que la production locale. Ils rapportaient surtout de l'huile et du vin généreux qu'on savait déjà couper avec le nôtre pour en remonter le degré alcoolique. Age d'or de l'histoire croisicaise; un quai et un bassin "des Portugais", rappellent cette époque des vaches grasses. Mais ces vaisseaux étaient une proie facile, comme le signale le R.P. Dan en 1634 :

"Le 7 août, je vis partir d'Alger une flotte de 28 de ces navires (barbaresques), les plus beaux et les mieux armés qu'il fut possible de voir. Ils firent voile en Ponant, du côté de Gibraltar, pour aller attendre au passage les vaisseaux bretons, normands et anglais qui, vers ce temps, vont d'ordinaire en Espagne pour y charger des vins, des huiles et des épiceries."

En 1634, le *Saint Nicolas* du Croisic, patron Jean Le Luc, fut attaqué à 150 lieues des côtes par un "Turc". Un vieux registre du sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, pélerinage cher aux marins, signalait des visites reconnaissantes à la suite de voeux exaucés :

"29 avril 1636, Guy Rotou, capitaine de vaisseau de Montoir (44450), était parti vers la Turquie pour délivrer un sien fils, mais il avait été capturé. Après trois ans et quatre mois, il parvint à s'évader sur une embarcation faite de roseaux et de toile cirée; il fut recueilli par les Pères de la Merci de Mayorque qui conservèrent longtemps l'esquif comme une relique. Ayant réussi son évasion avec six compagnons, l'esquif de fortune coula aussitôt après l'arrivée aux Baléares. Animé d'une sainte confiance en Dieu et en sainte Anne, il promit de faire le voyage (pélerinage) pour aumône s'il pouvait retourner au pays."

"16 novembre 1643, Joseph Tanguy du Croisic, avec dix autres captifs à Alger, furent dans un grand vaisseau turc pour y rendre service. S'étant voués à sainte Anne, il entra avec les autres dans le petit bateau et complota avec eux de jeter les Turcs qui y étaient à la mer, ce qu'ils firent en détachant l'esquif d'avec le grand vaisseau; ils s'échappèrent librement. Le reste des Turcs, comme aveuglés et épouvantés, n'osèrent les poursuivre".

Revenons une dernière fois au témoignage du bon père hollandais qui devait, bien sûr, pour récolter l'argent des rachats, bouleverser ses lecteurs par des détails épouvantables. L'enseignement religieux ne s'embarrassait pas alors de subtilités, les Frères prêcheurs et autres prédicateurs, comme les bienheureux pères Maunoir ou Grignon de Montfort, jouaient sans complexe sur l'émotivité naïve des fidèles, comme Alphonse Daudet l'a montré avec humour dans son conte provençal *Le curé de Cucugnan*.



Bombarde à main (XVe siècle) tenue par un Barbaresque (tapisserie de la cathédrale de Reims).

Pornic : "Il se nommait Guillaume de Pornic et, ayant résolu de se sauver avec quatre compagnons, il prit comme eux le chemin de la Mamoure (?); les trois autres y arrivèrent heureusement, mais pour lui, soit qu'il n'eût pas d'aussi bonnes jambes que ses compagnons, soit que le courage lui eût manqué en chemin, le fait est qu'il fut repris et ramené à son patron qui, après l'avoir chargé de coups de bâton pour mieux assouvir sa rage, lui fit couper les oreilles. Il l'obligea même à les porter quelque temps, attachées et cousues devant lui pour marque d'ignominie, et enfin il le contraignit à les manger."

Les Sables d'Olonne : "En l'an 1632, il y avait à Alger un jeune esclave âgé de vingt ans, natif des Sables d'Olonne et nommé Noël. Ce pauvre captif, plus par occasion que par malice, conversait souvent avec quelques renégats de sa connaissance qui, le trouvant à leur gré, tâchaient par de belles paroles de lui faire abandonner la résolution qu'il avait prise de demeurer ferme dans sa religion. Après l'avoir sollicité longtemps vainement, ils s'avisèrent de le faire boire et manger avec eux. Il ne se défiait point de leur malice, et ne savait pas combien il est périlleux de lier amitié avec les ennemis de Dieu. Tandis qu'il est à souper avec eux, la nuit les surprend et il est contraint de la passer dans le lieu où ces perfides l'ont attiré et où le vin qu'il a pris en abondance le sollicite au repos; mais tandis qu'il dort, les renégats introduisent une femme turque près de lui qui, dès le matin, se met à crier au secours."

"On accourt, on saisit l'esclave et, comme on veut le mener au Moufti pour être condamné, ces renégats qui se disent ses amis lui remontrent que c'en est fait de lui et qu'il ne peut éviter la mort s'il ne se déclare Turc. Joseph a beau protester de son innocence devant ces barbares, ils disent tous d'une voix qu'il faut qu'il meure, de telle sorte que, se laissant enfin persuader, il prend le turban et se déclare Musulman."

Cette activité mise à part, la Berbérie ne vivait pas repliée sur elle-même, elle exportait son blé vers Marseille, et pendant la grande famine de 1709-1710, ravitailla les ports bretons. Dans cette société anarchique, la politique ne pouvait être que cahotique, et les relations avec les étrangers difficilement prévisibles. Bien que la captivité fût de règle, certains des nôtres en profitèrent pour se sortir de situations difficiles. En 1743, un capitaine négrier connut une singulière aventure :

Nicolas Gervaiseau était né le 5 décembre 1718 à Arzal (56190) sur la rive nord de l'embouchure de la Vilaine, et épousa le 26 avril 1745 à La Roche-Bernard (56130), Renée Chambilly (ils eurent une nombreuse descendance négrière, dont leur petit-fils Louis Levesque, maire de Nantes sous la



Le Christ Rédempteur entre deux esclaves. Vision de St-Jean de Matha - mosaïque du XIIIème siècle.

Restauration). Commandant *La Marguerite*, il avait quitté Vannes le 14 octobre 1749 et se trouvait à la hauteur du Portugal, lorsqu'il fut abordé par un chebec algérien. Une décharge de mousqueterie blessa grièvement son second et le chirurgien, lui-même fut touché. Les pirates envahirent le navire, pillèrent la cargaison, détruisirent les papiers, dénudèrent l'équipage et poignardèrent le tonnelier.

Le bâtiment convoyé atteignait Alger le 9 novembre, et, comme à ce moment nous n'étions pas en guerre contre la Régence, Gervaiseau porta aussitôt plainte devant le consul de France. A la suite de véhémentes protestations et de nombreuses démarches, il réussit à obtenir un sauf-conduit pour son navire et l'équipage, ainsi qu'une indemnité de 300 sequins. Le 3 décembre, il mettait à la voile pour Marseille où il arrivait le 12 janvier 1750. Après réparations et ravitaillement, il en repartait le 23 juin pour de nouvelles épreuves... mais ceci est une autre histoire (1).

L'eglise et la traite

Un négrier en captivité, l'histoire n'aurait pas été banale mais le fait, à ma connaissance, n'a pas été signalé jusqu'ici. Gervaiseau avait joué de malchance; ses confrères, s'ils ne naviguaient pas groupés, tiraient franchement au large, jusqu'à Madère, pour atteindre le golfe de Guinée et s'y livrer à la traite. Examinons un peu une situation paradoxale qui ne semble pas avoir posé de gros problèmes de conscience à nos "marchands de bois d'ébène", comme dit le cantique, "Catholiques et Bretons toujours".

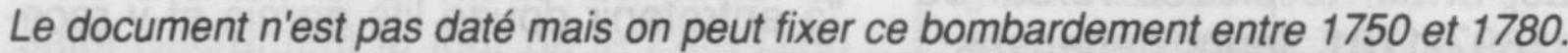
L'attitude de l'Eglise vis-à-vis de l'esclavage ne fut guère cohérente. Généreuse et fraternelle au cours du premier millénaire, elle lutta vigoureusement contre celui-ci, élément productif vital pour la société romaine, dont l'abandon fut en partie cause de sa perte. L'Empire effondré, elle s'attaqua au servage qui avait disparu en Normandie et en Bretagne en l'An mil, avant d'être aboli dans le domaine royal par Louis X le Hutin, fils de Philippe le Bel, en 1315.

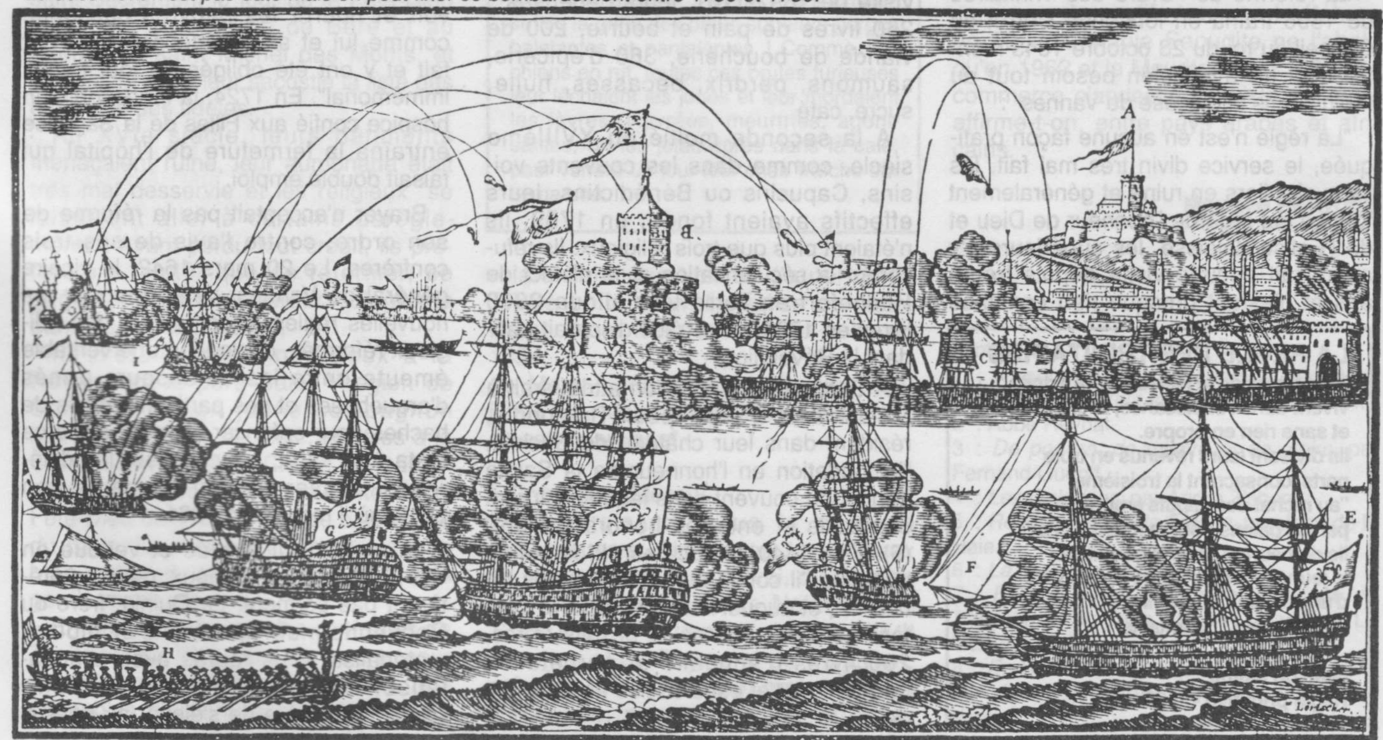
Mais, jusqu'au XIIIème siècle, on vendit à l'encan sur les marchés de Beaucaire et de Tarascon, les descendants des Provençaux qui s'étaient convertis à l'Islam. L'abbaye de Saint Sauveur de Marseille posséda jusqu'au XVIème siècle des esclaves slavons d'Adriatique, achetés aux Turcs par l'intermédiaire des Vénitiens, encore employés sur les galères royales au siècle suivant.

La position devint encore plus ambiguë avec la découverte des Antilles par Christophe Colomb en 1492, année de la libération du territoire espagnol occupé par les Arabes. La Reconquête avait ruiné les souverains ibériques; cette nouvelle fortune était providentielle ! Pour prévenir d'éventuels conflits entre Espagnols et Portugais, le pape Alexandre Borgia, au traité de Tordesillas, le 7 juin 1494, leur partagea l'Amérique du sud, de part et d'autre d'une frontière méridienne située à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap vert. Celà donna à François Ier l'occasion d'une remarque impertinente : "Je voudrais bien voir la clause du testament d'Adam qui leur lègue l'Amérique !"

La mise en valeur de ces terres nouvelles demandait une importante main d'oeuvre, en particulier pour la culture de la canne à sucre. Déjà le 8 janvier 1454, le pape Nicolas V avait autorisé la traite des Noirs entre l'Afrique et le Portugal. En 1620, les premiers esclaves arrivaient dans les colonies anglaises, et 50 ans plus tard, ils étaient 27.000 dans les Antilles françaises. Si les Musulmans en trafiquèrent 10 à 12 millions en une douzaine de siècles, les Chrétiens furent plus modestes : de 6 à 9 millions en 400 ans !

L'Eglise profitait à l'occasion du coupable système; Jésuites et Dominicains possédaient, aux Antilles, plantations et personnel servile; elle baptisait les esclaves sans en faire pour autant des paroissiens à part entière. Elle ne supportait pas la captivité de ses ouailles chez les Barbaresques, "Ce peuple de pirates, ces monstres de la mer" (2) qui en avait autant à notre service : "Français sans foi ni loi, malin et diable (3).


Le document n'est pas daté mais on peut fixer ce bombardement entre 1750 et 1780.



Chassés de Rhodes par les Turcs en 1522, les Chevaliers de saint Jean de Jérusalem reçurent de Charles Quint l'île de Malte en 1530. Contrôlant le trafic entre l'Afrique et la Sicile, ils fondèrent et dirigèrent l'école navale de la Chrétienté et armèrent les galères de la Religion, commandées en majorité par des chevaliers français issus de nobles familles : Tourville, de Grasse etc... Les forces de Soliman échouèrent au célèbre siège de 1565 et les pirates de Tripoli perdirent les deux tiers de leurs vaisseaux de course; nos bâtiments de commerce furent protégés jusqu'à la Révolution.

Les bons Hospitaliers ne poussaient pas trop loin la charité et vendaient sans vergogne les prisonniers capturés sur les vaisseaux ennemis à l'administration des Galères du roi. Colbert, qui avait envoyé un de ses fils en apprentissage dans leurs équipages, lui recommandait :"J'ai résolu de me servir de vous pendant que vous serez à Malte ... Je veux donc pour celà que vous observiez soigneusement toutes les occasions qui se présenteront pour acheter nombre de ces esclaves que vous tascherez d'avoir aux meilleures conditions qu'il sera possible !".

Le grand ministre gérait son cheptel avec parcimonie ... A son intendant des galères de Marseille, Nicolas Arnoul, qui lui demandait de libérer de vieux esclaves grecs, il répondit :"Comme ils sont schismatiques et sujets du Grand seigneur (de Constantinople), je ne vois pas pour quelle raison ils peuvent être mis en liberté". On était alors loin de l'oecuménisme ! (4).

Les Trinitaires Bretons

La réforme de l'Ordre des Trinitaires de 1596 traîna en longueur. L'arrêt du Conseil du roi du 23 octobre 1643 montra qu'il en avait bien besoin tout au moins dans le diocèse de Vannes :

"La règle n'est en aucune façon pratiquée, le service divin très mal fait, les lieux réguliers en ruine et généralement tout ce qui regarde l'honneur de Dieu et de l'Eglise délaissé, les supérieurs n'y ayant fait aucune visite depuis trente ans et n'estant presque rien constitué pour la redemption des captifs, bien qu'il y en ait plusieurs de Bretagne en Barbarie qui pourraient être secourus."

"Le roi ordonne que le sieur évêque du diocèse où sont situés les couvents de Rieux et Sarzeau, assisté du président du présidial de Nantes, se transportera es dits couvents pour y introduire la réforme".

"A tout heurt, Rieux" était la devise de cette noble et illustre famille de princes du sang du duché de Bretagne. Son berceau n'est plus qu'un modeste village sur la rive nord de la Vilaine, entre Redon et La Roche-Bernard. Retour de croisade, le comte Roland les accueillit dans son manoir en 1185; ils y assuraient l'aumonerie. Le 16 janvier 1345, Jean 1er de Rieux fondait le couvent qu'Innocent XI approuvait pour sept religieux, "à l'ouest du château, avec sa chapelle bordant la route du port". En 1416, le testament de Jean II porta l'effectif à treize. Guillaume III y avait été enterré en 1347, puis son frère Jean Ier dix ans plus tard, avec sa femme Isabeau de Clisson.

"En 1725, ils avaient cessé de manger au réfectoire et de faire la lecture pendant les repas. En 1735, ils se mirent comme les chanoines à porter une bordure de fourrure sur leur robe, demandant qu'on les appelle Monsieur et non pas Frère. En 1745, ils abattirent le cloître qui séparait l'église du bâtiment de leur cellule."

C'est ce que notait sur ses registres paroissiaux Monsieur Abhamon, pourvu de la cure par le pape, qui les jalousait et surveillait leurs faits et gestes. En 1755, sur l'inventaire de décès de leur supérieur, on relève : deux barriques de vin blanc pleines et une de rouge à moitié vide, et sur le procès-verbal de visite de 1697-1701, leurs dépenses : 260 livres de pain et beurre, 200 de viande de boucherie, 360 d'épicerie, saumons, perdrix, bécasses, huile, sucre, café ...

A la seconde moitié du XVIIIème siècle, comme dans les couvents voisins, Capucins ou Bénédictins, leurs effectifs avaient fondu; en 1789, ils n'étaient plus que trois religieux. Ils refusèrent la sécularisation et le district de Rochefort-en-Terre leur alloua 2000 livres en 1791. Leur trace disparait pendant la Révolution.

A Sarzeau, une tradition attribuerait à Mélusine et à son époux Rémondin, résidant dans leur château de Sucinio, "la fondation en l'honneur de la Sainte Trinité, du couvent dans lequel ils furent ensevelis et enterrés honorablement" (5). Vers 1440, le duc Jean III fonda un hôpital qu'il confia aux quatre frères trinitaires, et auquel il affecta "pour le soutènement des prônes et desdits frères, 200 livres d'annuelle et perpétuelle rente à lever et estre assise en ladite île de Rhuis" (6).

Ils étaient déjà en concurrence avec les Cistéciens de Prières pour des dîmes à Sarzeau et dans les environs. Après de longues procédures, une transaction fut conclue le 16 mai 1401; une ligne de démarcation fut tracée sur le territoire de la paroisse et chacun garda la faculté d'exploiter son secteur.

Mais les vocations se faisaient plus rares à mesure que le relâchement gagnait du terrain. Le 1er mars 1552, ils assuraient encore le service de quatre lits à l'hôpital, mais le 16 octobre 1578, une visite du maréchal de Rieux n'en trouvait plus que deux. En 1650, le supérieur Jacques Brayer, prétextant qu'il ne venait plus de pauvres, le ferma. Le parlement de Rennes le condamna "à entretenir douze lits garnis et y recevoir et nourrir les pauvres passants, comme lui et ses prédécesseurs l'ont fait et y ont été obligés de tout temps immémorial". En 1724, la fondation d'un hospice confié aux Filles de la Sagesse entraîna la fermeture de l'hôpital qui faisait double emploi.

Brayer n'acceptait pas la réforme de son ordre, contre l'avis de ses trois confrères. Le 20 mars 1642, le vicaire général de Vannes, venu apporter les nouvelles règles, accompagné des religieux réformés, déclencha une véritable émeute entre les défenseurs armés d'arquebuses et ses partisans munis de haches pour enfoncer les portes. Force resta à la loi et, pour apaiser les différends, Brayer repenti conserva son poste où il mourut en 1661.

La maison fut fermée et vendue en 1791; des quatre religieux, deux ne prêtèrent pas serment; Le Quinio, frère du Conventionnel, apostasia et mourut matérialiste (7) : "après avoir scandaleusement apostasié, (il) fit gloire comme son frère de s'élever au-dessus

Barbaresques Marocains

Le Maroc était gouverné depuis 1554 par la dynastie chérifienne des sultans saadiens qui défendirent son indépendance contre les conquérants turcs, et connut son apogée sous le règne d'El Mansor (1568-1603). Les Alaouites profitèrent de leur décadence pour s'emparer de la totalité du pays entre 1660 et 1670 et règner jusqu'à nos jours.

Salé, à l'embouchure du Bou Regreg, en face de Rabat, importante place commerciale au Moyen Age, devint au XVIIe siècle, une petite république indépendante de corsaires que tentèrent vainement de réduire de nombreuses expéditions britanniques et françaises : bombardement par De Grasse en 1765 et par Châteaurenaud en 1772. Larache, plus au nord, dans la province de Tétouan, occupée par les Espagnols de 1610 à 1689 eût les mêmes activités que Salé et partagea les mêmes expéditions punitives.

LA REGLE DES TRINITAIRES

"Les frères de la Maison de la Trinité"
vivent dans l'obéissance, la chasteté
et sans rien en propre.
Ils divisent leurs revenus en trois
parts, consacrant la troisième
"au rachat des captifs emprisonnés
par les païens pour la foi du Christ".
Ils demeurent dans la simplicité,
le jeûne, la prière, sous la conduite
d'un serviteur ou "ministre"
et pratiquent l'hospitalité.

Jean de Matha
Règle primitive - 1198

de tous les préjugés. Dans un testament ouvert le jour de sa mort en 1808, il déclara vouloir être enterré dans sa vigne de Kerblay et recommandait qu'on fît boire force rasades à ceux qui assisteraient à l'inhumation. Une dernière clause invitait les passants à accomplir sur le tombeau, des actes du plus révoltant cynisme" (6).

"On disait du vin de Rhuis, renommé pour son acidité, qu'il fallait être quatre pour le boire : celui qui donne à boire, celui qui boit, deux pour le tenir, et ... le mur pour l'empêcher de reculer" (8). Celà demandait un louable effort aux amis qui célébraient sa mémoire !

Dans le diocèse de Nantes

Grand seigneur breton, Geoffroy IV gouverna pendant 30 ans sa baronnie de Châteaubriant. En 1220, à la bataille de la Mansourah, il fut fait prisonnier avec saint Louis et aurait dû sa libération à une rançon payée par les Trinitaires aux Infidèles. Les fêtes prévues à son retour laissèrent place au chagrin d'un drame familial, la mort de sa jeune femme au coeur trop fragile, épousée la veille de son départ : "A la rencontre et accolade, cette bonne dame trépassa de joie entre ses bras, témoignage de parfaite amitié qu'elle portait à son seigneur, mari et époux."

En 1252, pour venir en aide aux captifs dont il avait connu les tourments, il fit construire un couvent pour les Trinitaires au prieuré de Béré et le dota de 200 livres de rente sur les forges des forêts de Juigné et de Teillais. Huit religieux devaient recevoir tous les pauvres qui se présenteraient, et pourvoir à leurs besoins, tant matériels que spirituels.

Ils avaient le privilège de porter le saint Sacrement le jour de la Fête-Dieu à l'église paroissiale de Béré et au prieuré de saint Michel des Monts, et affichaient dans leur sacristie la liste des offrandes des fidèles.

Au XVIe siècle, leurs bâtiments menaçaient ruine, leur aumonerie était très mal desservie et les religieux "se laissaient aller à certains dérèglements". Ayant perdu tout crédit, ils préférèrent, plutôt que se réformer, se gager comme précepteurs d'enfants dans les familles aisées.

Ils n'étaient plus que deux à la Révolution, le père Bale, Vosgien de Senones et son jeune compagnon Maréchal, Lorrain de Metz. Hostiles à la Constitution civile du Clergé, ils participèrent à la procession interdite de la Fête-Dieu de 1791, avant de disparaître du pays. Leur couvent, vendu comme bien national, servit de caserne à la gendarmerie montée.

En Bretagne, le sort des confréries de Trinitaires fut lié à celui de l'ordre, pour le meilleur et pour le pire, et leurs responsables n'eurent bientôt plus qu'une fonction honorifique, car il ne reste rien de leur activité dans la chronique qui signale discrètement leurs noms :

- A Guérande, en 1684, c'est Coquart qui porte le titre : "Sieur de Kerlé et marguillier de la Rédemption des Captifs". En 1791 furent vendues en bien national les ruines de la chapelle de la sainte Trinité ou de saint Laurent pour la modique somme de 95 livres.
- Son confrère à la Roche-Bernard était le sieur Herbert.
- Parlant du Croisic, l'historien Caillo relate l'inauguration de l'autel de la Trinité en la nouvelle église de Notre Dame de la Pitié ouverte au culte en 1494.
- Moret signale à Saint Nazaire le 29 juin 1755, "deux marguilliers des Captifs en cette paroisse".

Folklore

Dans le second sens que lui donne le *Petit Larousse* : "Manifestation d'un pittoresque superficiel", les bourgeois nantais découvrirent, après les Parisiens, sous la Restauration, une Algérie de pacotille avec l'opéra de Rossini, *L'Italienne à Alger*, dont on joue toujours la remarquable ouverture. Le 14 juin 1830, 675 bâtiments dont quelques uns à vapeur débarquaient 35.000 hommes et leurs approvisionnements en baie de Sidi Ferruch. Un négociant de Nantes offrait dans son restaurant-cantine, à un prix confortable, un repas arrosé de vin cacheté aux militaires argentés. L'Eglise de France caressait l'espoir chimérique de convertir les Musulmans, alors que s'écroulait son support séculaire, la monarchie de droit divin.

Un conflit de plus de dix siècles entre Islam et Christianisme avait nourri une vision passionnelle de l'Histoire. A la fin du Second Empire, le *Grand dictionnaire Larousse* qui se voulait l'Encyclopédie du XXe siècle, nous laissait une curieuse relation de la capture d'un vaisseau par les Barbaresques. Son rédacteur s'était peut-être trop attardé sur les oeuvres du marquis de Sade ...

"Quant aux belles miss blondes, on liait leurs poignets avec des cordes à voiles, on coupait avec des couteaux saignants les lacets de leurs corsages et elles sentaient à travers leurs chemisettes la griffe des bêtes sur leurs gorges haletantes et pantelantes ! Comme des chiens en rut, toutes ces brutes furieuses leur léchaient les joues et leur mordaient les lèvres. Navrées, meurtries, agonisantes, on les jetait après dans la cale, pour vendre un jour leur chair fraîche sur le marché.

L'Ordre de la Merci

On connaissait, sous le nom de Mercédaires ou Nolasques, les religieux de Notre Dame de la Merci, du nom de leur fondateur Pierre de Nolasque en 1223, sous le patronage de Jacques II d'Aragon et de Raymond de Penayfort, prédicateur de croisade, professeur en Catalogne, puis confesseur du pape Grégoire IX. Pierre de Nolasque devint maître général de l'ordre en 1238, mourut à Barcelone en 1275 et fut canonisé par Clément VII en 1601. C'était à l'origine un ordre militaire dont les chevaliers s'illustrèrent dans la lutte contre les Maures en Espagne. A partir de 1317, il devint purement clérical pour se consacrer au rachat des Chrétiens captifs des Maures, ses membres se proposant eux-mêmes en otages. Après la libération de Majorque du joug arabe par Jacques 1er d'Aragon en 1229, ils s'y étaient installés et furent à pied d'oeuvre pour se rendre sur les marchés d'esclaves maghrebins. De 1704 à 1712, ils "voyageaient en Barbarie".

On trouve aussi mention du rachat par les Mercédaires des équipages du *Saint Pierre* et du *Saint Nicolas* de Nantes, capturés en 1617.

En 1766, François Soldini, chanoine de la cathédrale de Nantes, était trésorier de l'oeuvre de la Rédemption des Captifs. Le 1er mars, il présentait à la communauté de ville un père de la Merci, accompagné de captifs libérés, qui se proposait de faire le mardi suivant une procession "pour exciter les fidèles à faire des largesses, autant qu'ils le jugeront convenable pour le rachat de 200 pauvres captifs détenus au Maroc". Il les suppliait de bien vouloir lui accorder archers, tambours et trompettes pour animer la cérémonie, ce qu'ils lui accordèrent volontiers, et les firent reconduire à la porte par deux chevins. M. Soldini fut enterré dans la cathédrale le 12 août 1790 (9).

L'esclavage, officiellement condamné par les nations d'Europe et d'Amérique, prit peu à peu fin au XIXème siècle. Mais, en ce qui concerne les pays islamiques, il en fut autrement. En effet, le Coran tolère l'esclavage; la dernière caravane de captifs traversa le Sahara en 1929. L'Arabie Saoudite ne l'abolit qu'en 1962 et la Mauritanie en 1981. Un commerce clandestin subsiste toujours, affirme-t-on, entre pays arabes et africains.

Maurice PERRAIS

(Notes)

1 : *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIIIe siècle*, par Jean Metas.
2 : Abbé Reynal.
3 : *De poudre, de misère et de gloire*, par Fernand Gueriff.
4 : *Les Galériens*, par André Zisberg.
5 : *Recherches sur la France*, par Jean de la Haie.
6 : *La Bretagne contemporaine.*
7 : *Bulletin de la société polymathique du Morbihan* - Vannes 1905 - Chanoine Le MENE.
8 : *En Haute Bretagne*, par H.-F. Buffet.
9 : *Archives curieuses de Nantes*, par Verger.